LA COUTURE

Département : EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Commune: ASIOMUM CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2022

Afférents au Conseil Municipal:

En exercice: 21 Qui ont pris part à la délibération

'an deux mil vingt deux, et le vingt six septembre à dix neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de M. Raymond GAQUERE, Maire de La Couture. IN TVEO ob otrov ob zing un'b unoverso ol

Date de la Convocation 21-09-2022

Date d'affichage: 19-09-2022

Délibération N° 2022-30

Objet de la délibération :

Achat terrains des « Becquettes »

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le ²⁰²²7 9 SEP. 2022

28/09/2022

Et publication le

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Raymond GAQUERE, DENOEUD Jean-Michel, VAN-LANDUYT Isabelle, BLONDIAUX Danielle, BOUREL GUILBAUT Melinda, MARQUILLY Gaelle, VINCENT Jean-Marc, COCQ Cécile, DOYER Régis, STIEVENART Alicia, COURTIN Stéphane, LECOCO Isabelle, BAR Jean-François, DEBYTTERE Ingrid, DEVOS Eddy, DECLERCO Caroline, CAYEZ Marc, BOCLET Pierre, DEBONNEZ Régine, FONTAINE Marc,

Absents, excusés: LECLERCQ Christophe, FEVRIER Annick, Avaient donné pouvoir : LECLERCQ Christophe Secrétaire de séance : Isabelle VAN-LANDUYT

Monsieur le maire présente la proposition de vente du comité social et économique de Bridgestone (CSE Bridgestone), propriétaire d'un étang situé au lieu-dit « les Becquettes ».

Les parcelles de terrain composant cette proposition de vente sont désignées comme suit :

- Une parcelle de terre sise à LA COUTURE lieu-dit « Les Becquettes », cadastrée section AL n°4 pour une contenance de VINGT QUATRE ARES SOIXANTE DIX CENTIARES (24 a 70 ca).
- Une parcelle de terre sise à LA COUTURE, lieu-dit « Les Becquettes », cadastrée section AL n° 5 pour une contenance de SIX ARES VINGT CENTIARES (6 a 20 ca),
- Une parcelle de terre sise à LA COUTURE, lieu-dit « Les Becquettes », cadastrée section AL n° 6 pour une contenance de VINGT ET UN ARES QUARANTE CENTIARES (21 a 40 ca),
- Une parcelle de terre sise à LA COUTURE, lieu-dit « Les Becquettes », cadastrée section AL n° 7 pour une contenance de VINGT ET UN ARES VINGT CENTIARES
- Une parcelle de terre sise à LA COUTURE, lieu-dit « Les Becquettes », cadastrée section AL n° 8 pour une contenance d'UN HECTARE, VINGT HUIT CENTIARES (1 ha 28 ca),
- Deux parcelles de terre sises à LOCON, lieu-dit « Les Becquettes », l'une cadastrée section AD n° 290 pour une contenance de UN ARE SOIXANTE DOUZE CENTIARES (1 a 72 ca) et la seconde cadastrée section AD n° 292 pour SIX ARES QUARANTE CENTIARES (6 a 40 ca).

Lesdites parcelles comprenant une hutte de chasse référencée sous le numéro H62252-1594.

Raymond GAOUERE Maire de La Couture

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Département : PAS-de-CALAIS Commune : LA COUTURE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2022

Afférents au Conseil Municipal : 23 En exercice : 21 Qui ont pris part à la délibération

Il fait état des différents pourparlers qui ont été organisées avec le CSE Bridgestone afin de convenir d'un prix de vente de CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135 000 €), la valorisation du matériel pour un montant de 3 280 € étant comprise dans ce prix (liste annexée à cette délibération).

Date de la Convocation 21-09-2022

Tous s'accordent à dire que cet endroit est une opportunité pour la commune, tant d'un point de vue environnemental que pour la vie des habitants de la commune.

Date d'affichage: 19-09-2022

De fait, monsieur le maire propose d'acquérir ces terrains et accessoires au prix de vente de CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135 000 €),

Délibération N°

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Objet de la délibération :

2022-30

- Accepte l'acquisition des parcelles sur La Couture AL n°4, AL n°5, AL n°6, AL n°7, AL n°8 et sur Locon AD n°290 et AD n°292, ainsi que la hutte de chasse, numéro H62252-1594 aux CSE Bridgestone pour un prix de CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135 000 €) en ce compris les éléments mobiliers pour 3 280€.

Achat terrains des
« Becquettes »

- Charge l'office notarial de Maître Vincent HOLLANDER, Sarah HOLLANDER, Maxime HOLLANDER et Arnaud DELILLE, Notaires à BETHUNE (62400), de mener à bien cette opération.
- Autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire.

Voté à l'unanimité

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le 2022

Et publication le

28/09/2022



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.